

Tallard, le 3 septembre 2021

N/Réf. : 21/0707/FÉE

Chers parents,

La rentrée scolaire est un rendez-vous important, tant pour les enfants et leurs parents, que pour l'équipe municipale qui œuvre avec l'ensemble de la communauté éducative, à la réussite de nos enfants et à leur épanouissement.

La crise sanitaire que nous avons traversée tout au long de l'année scolaire précédente continue de nous impacter fortement. Aussi, cette rentrée scolaire s'effectue dans la continuité du protocole sanitaire et des dispositifs matériels qui avait été mis en place par la collectivité en lien avec la direction de l'établissement.

La sécurité à l'intérieur et aux abords du groupe scolaire reste également notre priorité. En 2021, une étude de sécurisation routière a été réalisée à l'échelle de l'ensemble du territoire communal. Sur la base de cette étude, la municipalité sera en mesure de programmer prochainement divers travaux d'aménagement en vue notamment de sécuriser les circulations et arrêts des bus scolaires. Parce que nous sommes tous acteurs de notre sécurité et de celle de nos enfants, nous vous rappelons que la circulation sur la rue de Ségrier est uniquement réservée à la desserte des riverains du quartier. Aussi, lors de la dépose ou de la récupération de vos enfants, nous vous demandons d'utiliser les parkings et/ou le dépose minute situés en contrebas de l'établissement.

Cet été, la commune a procédé à la réfection de l'ensemble des peintures des couloirs du bâtiment principal de l'école en harmonisant avec le hall d'entrée principal de l'établissement.

Enfin, la municipalité est également attentive à l'accompagnement des équipes éducatives dans l'utilisation des nouvelles technologies. Après l'achat en 2018 d'ordinateurs, d'une demi-classe mobile, de vidéoprojecteurs..., la commune prévoit une nouvelle étape en équipements et en ressources numériques qu'elle espère réalisable en 2022 si les approvisionnements sont moins perturbés par la crise sanitaire en cours.

Depuis le mois de janvier 2021, la dématérialisation des services périscolaires est en service. Chacun a maintenant pris l'habitude de réserver leur inscription par internet via le portail famille de la commune de Tallard. Après les vacances de Toussaint, l'activité « aide aux devoirs » va reprendre, les inscriptions se feront également via le portail. Nous remercions les enseignants qui se sont portés volontaires pour l'encadrer ainsi que les agents de la collectivité qui réalisent le protocole sanitaire avant et après celle-ci. Nous vous rappelons que cette activité reste gratuite selon la volonté du Conseil municipal.

À partir du 15 septembre, les tarifs du service de restauration scolaire 2021 – 2022 vont connaître une revalorisation minime contractuelle conformément au marché public que la commune a passé avec son prestataire, la société Garig. Les nouveaux tarifs du service sont consultables sur le site internet de la commune, site sur lequel vous pouvez également retrouver chaque semaine toutes les informations relatives au service de cantine : menus, liste des allergènes, provenance des produits...

Je suis avec Sylvie Labbé, adjointe déléguée à l'éducation, et l'ensemble de l'équipe municipale, à vos côtés pour la réussite de vos enfants. Je vous souhaite à toutes et tous, enfants, parents, enseignants et personnels municipaux, une bonne rentrée.



Daniel BOREL